



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

Provisoire

8859^e séance

Mercredi 15 septembre 2021, à 10 h 10
New York

Président : M. Flynn..... (Irlande)

Membres :

Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Gasri
Inde	M. Raguttahalli
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
Tunisie	M. Cherif
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud
(S/2021/784)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2021/784)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies ; et M^{me} Merekaje Lorna Nanjia, militante de la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/784, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil aujourd'hui sur la situation au Soudan du Sud.

Le 12 septembre, le Soudan du Sud a commémoré le troisième anniversaire de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Cet accord constitue l'unique cadre généralement accepté grâce auquel l'on pourra parvenir à la stabilité à long terme et instaurer une paix durable au Soudan du Sud.

J'ai le plaisir de faire part de quelques faits encourageants survenus depuis mon dernier exposé en juin (voir S/PV.8801). Le 30 août, nous avons assisté à l'inauguration du Parlement reconstitué, dont les membres ont prêté serment le 2 août. Le Soudan du Sud a pris la

décision historique de nommer la première femme Présidente de l'Assemblée législative nationale provisoire et la première femme Vice-Présidente du Conseil des États de l'histoire du pays, indiquant ainsi sa volonté d'augmenter le nombre de femmes à des postes de direction.

Ces mesures positives doivent être complétées par la reconstitution des organes législatifs infranationaux. Cette évolution ouvre la voie à l'exécution longtemps retardée des tâches relatives au programme législatif envisagé dans l'accord de paix. Le programme législatif est exhaustif. Il englobe l'adoption de projets de loi prioritaires déjà préparés par le Comité national chargé des amendements constitutionnels sur la réforme des institutions financières, judiciaires, constitutionnelles, électorales et chargées de la sécurité.

Il est certain que la reconstitution du Parlement national offre la possibilité d'insister sur le caractère urgent de la mise en œuvre du processus de paix. Un groupe de travail ministériel a présenté un projet de loi sur le processus d'élaboration de la Constitution au Ministère de la justice et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Le processus d'élaboration de la Constitution est un critère important dans le cadre du processus de paix, et il constitue une étape cruciale en lui-même. Il doit représenter un contrat social entre tous les Sud-Soudanais sur les arrangements qui leur permettront de vivre dans la paix et l'harmonie. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et l'équipe de pays des Nations Unies collaborent avec des organisations locales pour veiller à ce que les consultations constitutionnelles soient ouvertes à tous et à ce que les voix autres que celles des élites politiques, en particulier au niveau communautaire, soient entendues.

Conformément à l'accord de paix, les préparatifs électoraux doivent se dérouler parallèlement au processus d'élaboration de la Constitution. Les recommandations énoncées dans le rapport de la mission d'évaluation des besoins donnent à la MINUSS la possibilité de fournir un appui technique qui renforcera la probabilité d'un processus électoral libre et régulier qui sera acceptable pour tous. Le Président Kiir a lui-même récemment reconnu qu'une élection ouverte et transparente était essentielle pour que le Soudan du Sud puisse poursuivre sa transition. Il a souligné que ses préparatifs devaient débiter rapidement.

Il n'y a pas de consensus sur les dates exactes. Si l'on tient compte des deux prorogations de la période de transition, la prévision la plus optimiste serait que les

élections se tiennent au début de 2023. Cela nécessiterait d'arrêter la version définitive des listes électorales entre le milieu et la fin de 2022. Faute de préparatifs techniques et politiques nécessaires, cet événement pourrait être catastrophique au lieu de marquer un tournant au niveau national. C'est pour ces raisons que, selon nous, le Conseil doit encourager par tous les moyens les parties concernées, notamment la communauté internationale, à se concentrer sur cette tâche.

Le lancement du processus consultatif de la Commission vérité, réconciliation et apaisement représente un fait important. Il permettra la reconnaissance publique des violations passées des droits humains, et elle jettera les bases d'un soutien aux victimes du conflit. C'est un élément central de l'apaisement et de la stabilité subséquente.

Dans mon dernier exposé, j'ai informé le Conseil de la création d'un comité de coordination de haut niveau composé de hauts représentants du Gouvernement et de la MINUSS. Cet arrangement a permis d'améliorer la liberté de mouvement des patrouilles de la MINUSS. En conséquence, notre appui à l'acheminement d'articles et de services humanitaires, notre capacité à nous rendre librement dans des zones de tension et le réapprovisionnement de nos bases opérationnelles temporaires se sont améliorés.

Nous saluons les progrès réalisés par le Gouvernement d'unité dans la mise en œuvre du chapitre 4 de l'accord. La réforme économique envisagée vise à renforcer la stabilité macroéconomique et la transparence des finances publiques. Une des premières tâches du nouveau Parlement sera d'adopter le budget. Les efforts liés à la gestion des finances publiques, qui bénéficient de l'appui de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du Programme des Nations Unies pour le développement, ont permis au Soudan du Sud de résorber les arriérés de salaires et d'harmoniser les taux de change. Il est crucial d'encourager le Gouvernement à poursuivre ces efforts, en veillant à ce que tous les Sud-Soudanais en bénéficient sur le plan économique.

Nous saluons ces faits encourageants, mais nous sommes en même temps conscients des problèmes de taille qui se posent toujours dans le contexte du processus de paix.

La mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité est essentielle pour presque tous les aspects de l'accord. Par exemple, le processus électoral ne peut être garanti que par un dispositif de sécurité impartial

et unifié. L'absence de progrès dans la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité est un problème majeur. Nous saluons les efforts que déploient l'IGAD et la Commission mixte de suivi et d'évaluation pour encourager les parties à parvenir à un accord sur les structures de commandement et de contrôle unifiées des nouvelles institutions chargées de la sécurité nationale. Le Président Kiir a personnellement assuré que cet accord était imminent, tout comme la remise des diplômes au personnel en uniforme actuellement cantonné dans des centres de formation. Nous encourageons les parties à consentir à des compromis en vue de franchir sans plus tarder cette étape vitale.

Une conséquence regrettable de la lenteur de la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité, ce sont les fractures au sein de l'opposition officielle, à savoir l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (APLS dans l'opposition). Les désertions de membres des forces dirigées par les généraux Simon Gatwech Dual, Johnson Olony et Thomas Mabor Dhul ainsi que les conflits entre ces groupes et les forces loyales à Riek Machar porteront préjudice au processus de paix. Au niveau politique, cela a exacerbé le déséquilibre entre les principales parties – les piliers principaux – à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Il est impératif que les parties mettent de côté leurs politiques belliqueuses pour œuvrer, en tant que Gouvernement uni, en faveur de la paix. C'est la raison pour laquelle je me suis joint au Conseil des ministres de l'IGAD et à la présidence sud-soudanaise pour appeler les deux factions à régler leurs différends par des moyens pacifiques et politiques. Quoi qu'il en soit, la MINUSS suivra de près l'évolution des divisions au sein de l'APLS dans l'opposition, car elles pourraient être une source de violence dans les camps de déplacés.

Les organes de suivi ont fait part d'une baisse d'intensité des combats entre les parties à l'accord. L'on s'en félicite, mais l'intensification de la violence internationale, notamment dans la région de Tonj, à Tamboura et ailleurs, est profondément préoccupante. La situation est aggravée par la prolifération des armes légères et, à l'extérieur de Djouba, par le sous-financement des structures nationales de gouvernance et de sécurité. Des efforts ont été entrepris pour remédier en partie à cette violence, notamment par la MINUSS. Tout en réitérant qu'il relève avant tout et globalement de la responsabilité du Gouvernement de faire davantage pour protéger les civils, nous sommes en train de renforcer nos échanges

avec la population locale afin de promouvoir l'harmonie communautaire et de mettre à disposition des institutions garantes de l'état de droit de substitution.

La conversion de tous les sites de protection des civils en camps de déplacés a globalement réussi, hormis à Malakal, qui reste un site de protection des civils. Un des résultats positifs de ce processus est la plus grande souplesse dans l'utilisation de nos soldats de la paix. L'augmentation du nombre de bases opérationnelles temporaires et de patrouilles de longue distance a permis à nos forces de maintien de la paix d'assurer une présence de sécurité et de créer un espace pour la réconciliation politique dans les zones de tension telles que Tamboura, Tonj et Koch. Nous élargissons également notre portée et le déploiement de nos technologies de transport, et nous prolongeons notre présence dans les zones touchées par des conflits intercommunautaires durant la saison des pluies afin que la durée des opérations de nos forces de maintien de la paix passe de six à 12 mois chaque année.

Le Gouvernement et l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du Sud se rejettent mutuellement la responsabilité de l'insécurité sur l'axe Djouba-Nimule, l'artère qui relie le Soudan du Sud à ses voisins du Sud. Le Gouvernement a récemment suspendu sa participation aux pourparlers menés sous l'égide de la Communauté de Sant'Egidio, accusant l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du Sud d'être responsable des attaques qui visent des civils sur cette route et par conséquent, de participer aux pourparlers de mauvaise foi. En ce qui nous concerne, nous sommes déterminés à appuyer l'action menée par la Communauté de Sant'Egidio pour obtenir la participation des parties non signataires dans le cadre de l'accord de paix.

Nous sommes préoccupés par la restriction croissante de l'espace civique, la détention de journalistes et de dirigeants de groupes de la société civile et la fermeture des fournisseurs d'accès à Internet à la suite des appels à des manifestations non violentes lancés par la Coalition du peuple pour l'action civile. Nous exhortons tous les participants au processus de paix à continuer à œuvrer de concert dans un esprit de respect mutuel et d'ouverture afin d'élargir l'espace civique et politique, en vue du lancement d'un dialogue inter-soudanais. Parallèlement, la restriction de cet espace n'est pas de nature à favoriser la création d'un environnement propice à la tenue d'élections.

J'ai devant moi un texte sur la situation humanitaire catastrophique, mais compte tenu de l'exposé que Mme Reena Ghelani va présenter tout à l'heure, il suffit

de dire que nous suivons l'évolution de la situation avec une grande inquiétude. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'annonce récente faite par le Programme alimentaire mondial selon laquelle il a épuisé ses ressources pour l'année en cours et ne distribuera pas de rations alimentaires à un certain nombre de camps de déplacés et de protection des civils avant 2022. Cette situation entraînera un risque de famine pour près de 100 000 personnes qui comptent sur cette aide alimentaire, tout en exacerbant les tensions entre les personnes déplacées et les organisations humanitaires.

Pour terminer, je tiens à assurer le Conseil que la MINUSMA est déterminée à examiner et à améliorer en permanence l'impact de ses interventions et d'une manière plus générale, à soutenir le peuple sud-soudanais dans sa quête d'une paix pérenne, qui n'a que trop tardé. Je remercie les membres du Conseil de l'appui qu'ils nous ont apporté.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Ghelani.

Mme Ghelani (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation humanitaire au Soudan du Sud. En décembre 2020, le Conseil a été informé de l'aggravation de l'insécurité alimentaire. Avant cela, il y a un an, en septembre 2020 – (voir S/PV.8761) –, le Conseil avait été averti d'un risque imminent de famine dans plusieurs pays, dont le Soudan du Sud.

Aujourd'hui, je voudrais communiquer au Conseil des informations sur la situation humanitaire actuelle, l'impact des interventions humanitaires, les facteurs actuels d'insécurité alimentaire et les besoins humanitaires, et sur ce qu'il faut faire pour éviter que le pays ne se retrouve de nouveau au bord de la famine l'année prochaine.

Les habitants du Soudan du Sud sont actuellement confrontés aux plus hauts niveaux d'insécurité alimentaire enregistrés depuis l'indépendance. Comme l'a indiqué le Représentant spécial du Secrétaire général, plus de 60 % de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire grave. À la suite des effets conjugués du conflit, des chocs climatiques, des déplacements, des conséquences socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de l'absence d'investissement dans les infrastructures et les services de

base, les besoins des populations ont encore augmenté. Plus de 8,3 millions de personnes ont actuellement besoin d'une aide humanitaire, dont 1,4 million d'enfants.

Selon les estimations faites par l'ONU en décembre 2020, 2,4 millions de personnes étaient en situation d'« urgence » et connaissaient une insécurité alimentaire aiguë – correspondant au moins à la phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire – entre avril et juillet 2021. En outre, environ 108 000 personnes étaient confrontées à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire aiguë – la phase 5 du Cadre intégré – au plus fort de la période de soudure. Les personnes qui, selon les estimations, avaient atteint la phase 5 du Cadre intégré se trouvaient dans les comtés d'Akobo, d'Aweil-Sud, de Pibor, de Tonj-Est, de Tonj-Nord et de Tonj-Sud. Dans cinq de ces six localités, le conflit a été le principal facteur de déplacements, entraînant des pertes en vies humaines, de biens et de moyens de subsistance et touchant de manière disproportionnée les femmes et les filles.

Comment les interventions humanitaires ont-elles progressé et avons-nous été en mesure de prévenir la famine ? Les organisations humanitaires ont intensifié les interventions multisectorielles dans les comtés à risque et ont fait preuve d'un engagement extraordinaire pour ne laisser personne de côté et éviter que la crise ne s'aggrave davantage. Elles ont porté assistance à plus d'un demi-million de personnes entre janvier et juin. Cette réponse substantielle a été essentielle pour éviter la famine. Grâce à l'action des travailleurs humanitaires, des enfants ne sont pas morts de maladies chroniques dues à la sous-alimentation et des centaines de milliers de personnes, qui ont reçu une aide vitale, ont échappé à la famine.

Bien entendu, ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'une opération humanitaire globale au Soudan du Sud, où les organisations humanitaires ont porté assistance à environ 4,4 millions de personnes dans le pays entre janvier et juin en leur fournissant une aide alimentaire, des soins médicaux et nutritionnels, de l'eau, des installations sanitaires et des abris, et en assurant leur protection.

En dépit de ces progrès, le comportement des groupes armés non étatiques et de certains groupes de jeunes, qui continuent d'entraver l'accès humanitaire, n'a guère changé. Depuis le début de l'année, quatre travailleurs humanitaires ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions et plus de 170 travailleurs humanitaires ont dû se réinstaller ailleurs en raison de menaces

qui pesaient sur leur sécurité. La destruction et le pillage des installations humanitaires se sont poursuivis, notamment le pillage de plus de 1 000 tonnes de nourriture, d'une valeur de plus d'un million de dollars. En outre, les attaques fréquentes visant des civils et des convois humanitaires et les embuscades le long des routes, en particulier le long des principales routes d'approvisionnement, notamment l'artère principale dans le sud du pays que le Représentant spécial a mentionnée, ont perturbé les opérations et entraîné une augmentation des prix des produits essentiels pour une population déjà vulnérable.

Une évolution alarmante de la situation cette année concerne la perturbation des activités humanitaires par des jeunes gens armés. Les acteurs humanitaires saluent l'appui et l'engagement du Gouvernement en la matière et sa promotion d'un dialogue entre des missions conjointes de haut niveau et des groupes de jeunes dans certaines régions du pays. Nous nous félicitons vivement du leadership du Gouvernement à cet égard. Les acteurs humanitaires tiennent également à remercier la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud de l'appui qu'elle a apporté en organisant des patrouilles de longue distance et en mettant en place des bases opérationnelles temporaires dans plusieurs localités, qui ont facilité l'accès humanitaire.

Cette situation difficile a été aggravée par l'émergence de nouveaux besoins résultant de violences qui ont éclaté à l'échelle infranationale, qui ont été évoquées par le Représentant spécial. Par exemple, la détérioration des conditions de sécurité en Équatoria-Occidental a entraîné le déplacement de 80 000 personnes et l'interruption des opérations humanitaires en faveur de milliers d'autres personnes. Le conflit armé en Équatoria-Central, qui implique principalement les parties non signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et d'autres factions armées, a également conduit au déplacement de plus de 120 000 personnes depuis le début de l'année.

Les besoins humanitaires ont été exacerbés par des inondations exceptionnelles qui ont frappé le pays pour la troisième année consécutive, et qui ont touché près de 420 000 personnes jusqu'à présent. Étant donné que des pluies abondantes sont attendues dans les mois à venir, des milliers de personnes seront contraintes de quitter leurs localités et leurs foyers et auront besoin d'une assistance et d'un soutien aux moyens de subsistance. Alors que le Soudan du Sud sort de la période de soudure avec des espoirs pour la saison des récoltes, il

existe un risque que les inondations portent atteinte aux progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire, ce qui pourrait contribuer de nouveau à une grave insécurité alimentaire l'année prochaine.

Le plan de réponse humanitaire pour le Soudan du Sud, d'un montant de 1,7 milliard de dollars, est le plus important jamais adopté pour ce pays, mais il n'est financé qu'à hauteur de 56 %. Le Fonds central pour les interventions d'urgence et le Fonds humanitaire pour le Soudan du Sud ont été des outils essentiels dans le cadre de notre réponse. Ensemble, ces outils ont permis de mobiliser près de 100 millions de dollars à l'appui de l'éducation et de la protection contre l'insécurité alimentaire.

Je remercie les donateurs qui ont soutenu les opérations humanitaires au Soudan du Sud pour leur générosité. L'aide généreuse apportée par les États Membres a permis d'éviter la famine. Comme l'a indiqué le Représentant spécial, malgré les ressources mises à disposition jusqu'à présent, les difficultés de financement ont contraint le Programme alimentaire mondial (PAM) à réduire la quantité des rations alimentaires distribuées dans tous les camps de réfugiés, ainsi que les camps de protection des civils et de déplacés depuis avril, ce qui a eu des conséquences sur 700 000 personnes. En octobre, le PAM sera contraint d'interrompre ses activités de fourniture d'aide dans d'autres camps de déplacés car l'aide a été réaffectée ou acheminée à titre prioritaire vers les comtés qui se trouvent au bord de la famine. Si les ressources deviennent disponibles, le PAM reprendra ses activités d'aide en faveur des 106 000 personnes touchées dans ces camps.

Le Soudan du Sud est également en état d'alerte à l'heure actuelle en raison d'une résurgence de la COVID-19 liée au variant Delta. Les mesures adoptées pour atténuer et prévenir la propagation du virus dans le pays n'ont eu que des effets limités en raison des difficultés rencontrées par le système de santé pour administrer les vaccins et du faible taux d'acceptation de la vaccination.

Nous avons pu éviter la catastrophe cette année, mais avec tous les problèmes que nous connaissons, nous devons faire preuve d'une vigilance de tous les instants pour que le Soudan du Sud ne se retrouve pas au bord de la famine l'année prochaine.

Pour l'avenir, de quoi avons-nous besoin pour appuyer la réponse humanitaire jusqu'en 2022 ?

Premièrement et avant tout, tous les acteurs ayant une influence doivent s'efforcer de désamorcer la violence. Ce que la plupart des civils veulent, c'est une paix durable. Si le processus de paix a eu un effet réel dans certaines parties du Soudan du Sud, sa mise en œuvre avance lentement, comme les membres du Conseil l'ont entendu, et des faits de violence continuent d'éclater.

Deuxièmement, les travailleurs humanitaires ont besoin d'un appui continu de la part du Gouvernement sud-soudanais pour pouvoir accéder en toute sécurité et sans entrave aux personnes qui ont désespérément besoin d'aide.

Et troisièmement, nous avons, certes, en ce moment besoin de ressources dans le cadre du plan de réponse humanitaire afin d'appuyer notre action, mais nous appelons également les donateurs à revoir à la hausse leurs financements dès le début de 2022 afin que nous puissions devancer les besoins, qui devraient augmenter.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Ghelani de son exposé.

Je donne la parole à M^{me} Lornaa.

M^{me} Lorna (*parle en anglais*) : Je suis profondément honorée et touchée d'avoir été invitée à présenter un exposé au Conseil de sécurité à l'occasion de cette séance spéciale consacrée à la situation dans mon pays bien-aimé. Aujourd'hui, je m'adresse au Conseil, non pas en tant que Secrétaire générale du Programme d'observation et de surveillance de l'engagement démocratique au Soudan du Sud, mais en tant que citoyenne du Soudan du Sud et militante.

Avec la permission des membres du Conseil, je voudrais à mon tour souligner l'importance de la présente séance, en particulier en cette heure où le peuple sud-soudanais fait face à une multitude d'incertitudes et de dilemmes concernant l'avenir immédiat de notre pays.

Si nous reconnaissons que des mesures ont été prises en vue de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, signé en 2018, elles ont été pour la plupart minimales et leur application a été irrégulière, intermittente et trop lente. Les parties ne semblent pas être attachées à une pleine mise en œuvre de l'Accord de paix, ce qui a pour effet de prolonger la période de transition et de retarder les réformes de gouvernance essentielles qui y sont énoncées. De nombreux citoyens estiment que le retard pris dans la mise en œuvre de l'Accord ne sert que les intérêts de l'élite politique, tout en prolongeant

les souffrances de la population. Il est donc nécessaire d'accroître la pression et d'appeler à une mise en œuvre rapide de l'Accord de paix dans sa lettre et son esprit.

Les plaies non cicatrisées et la persistance de la violence ont laissé le pays profondément fragmenté et exsangue. Après la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud, on a constaté une réduction de la violence liée au conflit politique au niveau national, mais paradoxalement l'ampleur et l'intensité des conflits dits intercommunautaires n'a cessé d'augmenter depuis 2018 dans pratiquement toutes les régions du pays, entraînant une hausse des pertes civiles. Les femmes et les filles sont particulièrement touchées par les violences sexuelles liées aux conflits et les violences sexuelles et fondées sur le genre. Cette situation a entraîné des déplacements massifs et ininterrompus, dont de nombreux citoyens commencent à penser qu'ils sont délibérés. Je citerais la violence et les meurtres à Tamboura/Yambio et à Kitgwang ainsi que le meurtre de religieuses catholiques et d'autres personnes sur la route de Nimule, parmi tant d'autres exemples. Presque tout le monde dans le pays vit dans la peur des vols à main armée, des violences sexuelles et de toutes les autres formes de violence, dont la résurgence possible d'un conflit violent ouvert impliquant les principaux acteurs politiques du pays.

Les citoyens ne savent plus à qui se fier. Il serait donc judicieux que le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé accélère l'unification des forces et mette en œuvre une réforme et une transformation globales du secteur de la sécurité ainsi qu'un processus national de désarmement, de démobilisation et de réintégration adapté, sans discrimination ni favoritisme.

Si des mesures ont été prises pour mettre en place des mécanismes de justice transitionnelle, tels que la Commission vérité, réconciliation et apaisement, lancer le processus de rédaction de la Constitution et faire avancer le processus de gestion et de réforme des finances publiques en cours, il semble évident que la tendance est au report des questions essentielles, telles que la gestion de la diversité et de l'ethnicité, la guérison et la réconciliation, l'application du principe de responsabilité, la réforme et la transformation. Les dirigeants semblent hésiter à aborder ces questions de manière inclusive et décisive. À cet égard, je recommande que ces processus importants soient dirigés par des personnalités sud-soudanaises indépendantes et

réputées qui n'ont pas participé aux tout derniers accords de gouvernance transitoires et que des personnalités de renommée internationale y apportent leur concours.

Les violations des droits de l'homme au Soudan du Sud prennent différentes formes, qu'il s'agisse du maintien des soldats dans des zones de cantonnement et des camps d'entraînement depuis plus d'un an avec un accès minimal à la nourriture, à l'eau, à un logement, à l'assainissement et à du matériel sanitaire pour les femmes ; de l'environnement opérationnel marqué par l'intimidation de la société civile, des groupes de femmes, des médias et maintenant du secteur privé ; ou des fortes restrictions à la liberté d'association, puisque la tenue de tout atelier ou de tout rassemblement public exige l'autorisation des forces de sécurité de l'État, pour ne citer que quelques exemples.

Le 30 août, le Gouvernement a déployé du matériel militaire lourd et des soldats dans les rues de Djouba pour empêcher une manifestation pourtant prévue. Les commerçants qui ont choisi de garder leurs magasins fermés ce jour-là par peur se sont vu infliger une amende. Cela a encore plus intimidé les citoyens et exacerbé les traumatismes. La grande question qui se pose est de savoir pourquoi l'État terrorise ses propres citoyens.

Cela peut être difficile à croire, mais depuis l'indépendance, aucune école primaire ou secondaire n'a été construite grâce à des allocations budgétaires de l'État. L'éducation, la santé, l'eau et les routes ne semblent pas être des priorités nationales. Le chômage des jeunes est élevé et les femmes restent largement exclues des processus nationaux. Les salaires des fonctionnaires, y compris ceux du secteur de la sécurité, sont payés de manière sporadique, ce qui entraîne des impayés se montant à plus de six, 10 voire 15 mois de salaire. Il existe certes des initiatives de réforme, telles que le processus de réforme de la gestion des finances publiques, mais si l'on veut faire respecter le principe de responsabilité, il faut une volonté politique adéquate de la part des hauts dirigeants du pays, ainsi qu'un pouvoir judiciaire et législatif indépendant pour appuyer l'appel à la reddition de comptes et permettre aux institutions clefs, telles que la Commission de lutte contre la corruption et la Chambre nationale de l'audit, de fonctionner efficacement.

D'après les entretiens que j'ai menés avec les Sud-Soudanais de tous horizons en vue d'élaborer des scénarios pour le pays en 2025, la population sud-soudanaise continue de se poser les questions suivantes.

Premièrement, quand le pays arrivera-t-il au terme du processus de gouvernance intérimaire et transitoire ? Deuxièmement, comment un processus de rédaction de la constitution inclusif, participatif et dirigé par la population peut-il être mis en place dans un environnement où les citoyens doivent obtenir une autorisation pour organiser un atelier ou un rassemblement public ? Troisièmement, comment pouvons-nous ouvrir un espace d'inclusivité et de plus grande participation aux affaires nationales, y compris pour les femmes, les jeunes et les communautés marginalisées ?

Compte tenu de ce qui précède, voici les conseils et les recommandations que je souhaiterais formuler.

Premièrement, dans l'esprit de la résolution 2567 (2021) adoptée en mars, le Conseil de sécurité devrait autoriser la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à appuyer la mise en œuvre des réformes législatives essentielles, à soutenir le processus de rédaction d'une constitution inclusive et participative, et à faciliter la tenue d'élections libres, régulières et pacifiques au Soudan du Sud. Cela nous aiderait.

Deuxièmement, le Conseil doit autoriser la MINUSS, conformément au paragraphe 3 a) vii) de la résolution 2567 (2021), à fournir une assistance et un appui au renforcement des capacités pour aider le Gouvernement sud-soudanais, non seulement dans les secteurs de l'état de droit et de la justice, mais aussi en ce qui concerne la gouvernance et l'application du principe de responsabilité.

Troisièmement, le Conseil doit autoriser la MINUSS à faciliter des échanges réguliers avec le Gouvernement sud-soudanais et la société civile ou les groupes de citoyens, afin d'instaurer la confiance et de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé de 2018.

Je tiens à indiquer que le peuple sud-soudanais a lutté et s'est sacrifié pour l'indépendance en vue de s'émanciper et d'établir un État où chaque personne jouit de la justice, de la liberté et de la prospérité. Cependant, c'est le contraire qui prévaut : à l'heure où nous parlons, seuls quelques élus bénéficient des fruits de l'indépendance. Dans les faits, l'État est détaché du peuple. Les investissements dans la prestation de services sont minimes, et il n'y a pas de grands projets de développement entrepris par l'État dans le pays. La fourniture de services de base a été reléguée aux organismes humanitaires, et nous les remercions

sincèrement de leur soutien. Le Soudan du Sud aurait pu faire mieux et peut faire mieux, à condition que les dirigeants s'engagent en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Lorna de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom, comme à l'accoutumée, de son dévouement au Soudan du Sud, et aujourd'hui, de son exposé qui tombe à point nommé. Je félicite M^{me} Ghelani, comme toujours, de son travail de coordination de la réponse humanitaire au Soudan du Sud. Je remercie tout particulièrement M^{me} Nanjia de ses remarques utiles et franches, ainsi que de ses précieuses recommandations au Conseil. Elles ont été entendues.

Qu'il me soit permis de commencer par réaffirmer le soutien des États-Unis au peuple sud-soudanais et notre ferme engagement à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan du Sud.

Au cours des deux derniers mois, le Gouvernement sud-soudanais a reconstitué l'Assemblée législative nationale provisoire, et les membres de celle-ci ont prêté serment. Nous nous félicitons certes de cette avancée dans le processus de paix, mais nous continuons d'exhorter les dirigeants sud-soudanais à honorer leurs engagements et à accélérer la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé de 2018 sur le règlement du conflit au Soudan du Sud en achevant la formation et le déploiement des forces de sécurité unifiées, en lançant un processus d'élaboration d'une constitution permanente, en rendant opérationnels le Tribunal mixte et d'autres mécanismes de justice transitionnelle et, bien entendu, en préparant des élections libres et régulières.

Les États-Unis prennent note du rapport daté du 15 juillet du Secrétaire général (S/2021/661), présenté en application de la résolution 2567 (2021), qui fournit une évaluation des besoins en matière de sécurité, de procédures et de logistique nécessaires pour préparer les élections au Soudan du Sud. La tenue d'élections libres, régulières, ouvertes à tous et pacifiques, qui traduisent la volonté du peuple sud-soudanais, sera essentielle à la transition vers un État stable, démocratique et autonome. Cependant, des élections crédibles qui reflètent la volonté du peuple doivent être précédées d'un processus

inclusif et transparent de rédaction de la Constitution, mené dans un climat favorable à la liberté d'expression et offrant un espace aux opinions politiques divergentes.

Après avoir entendu M^{me} Nanjia, nous partageons assurément les préoccupations du Représentant spécial concernant les efforts constants que fait le Gouvernement pour limiter l'opposition politique, notamment l'arrestation récente de membres de la société civile locale et la répression de la liberté d'expression et de la liberté d'association. Les États-Unis sont également de plus en plus préoccupés par la poursuite de la violence au niveau infranational dans tout le Soudan du Sud, laquelle implique souvent des groupes armés importants et bien équipés. Rien qu'au cours du mois dernier, comme nous l'avons entendu, des dizaines de milliers de civils dans la ville de Tamboura, dans l'Équatoria-Occidental, ont été victimes de violences entre milices rivales. La détérioration des conditions de sécurité à Tamboura a entraîné le déplacement de plus de 40 000 personnes, perturbé la fourniture de l'aide humanitaire destinée à environ 25 000 bénéficiaires et causé la mort d'au moins 26 personnes, dont la majorité étaient des femmes et des enfants.

Pendant ce temps, la violence se poursuit dans certaines parties de l'Équatoria-Central. Le 22 août, des centaines d'hommes non identifiés ont mené une attaque contre le camp de réfugiés Nuer, dans le comté de Yei, au cours de laquelle un centre de santé géré par une organisation non gouvernementale a été pillé et vandalisé. Des cas d'agression et de harcèlement du personnel de santé ont été signalés et, dans des circonstances tragiques, plusieurs femmes ont été violées. D'innombrables Sud-Soudanais ont perdu la vie dans des attaques et, comme l'a mentionné M^{me} Nanjia, deux religieuses catholiques ont été abattues par des hommes armés le 16 août.

La sécurité et le bien-être des enfants sont également une source de vive préoccupation, car le conflit à Tamboura pourrait entraîner une augmentation de la violence fondée sur le genre, y compris la violence sexuelle, en particulier contre les filles, ainsi que le recrutement forcé et l'utilisation d'enfants soldats par des groupes armés et le refus d'accès humanitaire aux enfants dans le besoin.

Nous déplorons la violence omniprésente qui sévit dans certaines parties de l'Équatoria-Occidental, de l'Équatoria-Central et ailleurs au Soudan du Sud. Les États-Unis appellent les dirigeants sud-soudanais à prendre sans délai des mesures efficaces pour protéger

les civils, les travailleurs humanitaires, les personnes déplacées, ainsi que les femmes et les enfants. Nous exhortons également le Gouvernement à traduire en justice les auteurs d'exactions contre des civils.

Comme nous l'a dit M^{me} Ghelani, la situation en matière d'aide humanitaire demeure désastreuse. Des fournitures humanitaires d'une valeur de plus d'1 million de dollars, dont le peuple sud-soudanais a cruellement besoin, ont été pillées ou incendiées. La persistance des pillages, des menaces et des attaques violentes contre les acteurs humanitaires a entraîné la suspension des opérations de nombreux organismes humanitaires et une réduction de l'aide vitale fournie aux citoyens vulnérables. Nous rappelons que ceux qui attaquent le personnel humanitaire s'exposent à des mesures de sanction.

Je voudrais conclure en disant que les États-Unis restent engagés envers le peuple sud-soudanais et travaillent en étroite collaboration avec le Gouvernement provisoire revitalisé, nos collègues membres du Conseil et toutes les parties prenantes pour que le Soudan du Sud et la région puissent connaître la paix et la prospérité.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président des très aimables paroles de bienvenue aux travaux du Conseil qu'il m'a adressées.

Ma délégation remercie le Représentant spécial Haysom, M^{me} Ghelani et M^{me} Nanjia de leurs exposés extrêmement utiles.

Le 12 septembre a marqué le troisième anniversaire de la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud. Bien que des défis importants restent à relever, les progrès accomplis, comme la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire et le lancement du processus de consultation en vue de la création de la Commission vérité, réconciliation et apaisement, démontrent l'attachement du Gouvernement au processus de paix. À cet égard, le Mexique appelle à une mise en œuvre accélérée des dispositions de l'Accord de paix revitalisé, en particulier celles relatives aux questions de sécurité.

Nous suivons avec inquiétude les répercussions sur la population civile des divisions violentes au sein du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition. À cet égard, nous exhortons les factions à régler leurs différends de manière pacifique, à respecter le cessez-le-feu et à assurer en permanence la protection des civils. Nous nous faisons l'écho des propos de

l'Autorité intergouvernementale pour le développement, selon lesquels l'Accord de paix revitalisé est le seul cadre pour la paix.

Ces dernières semaines, la ville de Tamboura a été le théâtre de graves affrontements. En conséquence, nous exhortons les dirigeants du pays et de l'Équatoria-Occidental à choisir uniquement la voie des négociations et à collaborer avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour instaurer la confiance parmi les communautés touchées par la violence.

Nous espérons que la récente promotion des Forces unifiées nécessaires pourra réduire les niveaux de violence dans l'ensemble du pays, dans le strict respect des normes internationales en matière de droits humains. Nous sommes, bien entendu, conscients que le déploiement de bases d'opérations temporaires stratégiques de la MINUSS dans la région a été, crucial pour créer les conditions nécessaires pour que les travailleurs humanitaires puissent fournir une assistance aux plus de 58 000 personnes qui ont été déplacées depuis le mois de juin.

Les niveaux de violence sexuelle, les exécutions extrajudiciaires, les enlèvements et les détentions arbitraires touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles. C'est pourquoi des mécanismes tels que le plan d'action destiné aux forces armées, visant à lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits, sont essentiels, mais il faut faire bien davantage pour garantir l'application du principe de la responsabilité et remédier à l'insuffisance de l'état de droit.

Comme l'a mentionné M^{me} Ghelani, plus de 8 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, en raison de la violence, des inondations, de l'insécurité alimentaire et de la crise sanitaire liée à la maladie à coronavirus (COVID-19). Les indicateurs reflètent une situation tragique : plus de 4 millions de déplacés, 1,4 million d'enfants souffrant de malnutrition sévère, ou encore 380 000 personnes touchées par la saison des pluies. En outre, les conditions dans lesquelles opèrent les travailleurs humanitaires sont précaires et de plus en plus dangereuses. Aussi appelons-nous le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave.

L'esprit démocratique et inclusif de l'Accord revitalisé doit imprégner tous les aspects de la vie politique sud-soudanaise. À cet égard, je suis conscient que la nomination d'une femme à la présidence de l'Assemblée est, bien entendu, un pas dans la bonne direction.

Cependant, de nouvelles actions concrètes s'imposent pour atteindre le quota de 35 % de participation de femmes prévu par l'Accord. La création d'espaces tels que le Forum des dirigeantes sud-soudanaises est primordiale pour intégrer les voix des femmes dans tous les processus politiques. Leur participation pleine et véritable, sur un pied d'égalité, n'est pas négociable. L'avenir du pays dépend de l'inclusion de toutes les Sud-Soudanaises et de tous les Sud-Soudanais.

Je conclus mon intervention en exhortant le Soudan du Sud, à l'occasion du dixième anniversaire de son indépendance, à redoubler d'efforts pour consolider le processus de transition et garantir la tenue d'élections véritablement démocratiques. Durant sa récente visite au Soudan du Sud, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, a transmis un message d'attachement et d'appui au processus de paix. Mon pays appuie ce message et réitère son soutien sans faille à l'action très importante menée par la MINUSS.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé sur l'exécution du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et sur l'évolution récente de la situation dans ce pays. Je remercie également M^{me} Reena Ghelani, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M^{me} Lorna Nanjia, militante de la société civile, de leurs observations et exposés précieux.

L'évolution de la situation au Soudan du Sud au cours des trois derniers mois a imprimé l'élan nécessaire à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. La violence politique diminue, et les parties sont, dans l'ensemble, fidèles à l'Accord revitalisé. La cohabitation pacifique entre les différents partis politiques est rassurante et porteuse d'espoirs de paix et de stabilité.

La présidence et les dirigeants de la République du Soudan du Sud ont pris des mesures notables. La nomination de nouveaux membres du Conseil des États, avec une large représentation de femmes, leur prestation de serment en août, la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire, la nomination de la première femme à la présidence de cette dernière et les nouvelles nominations politiques sont autant de signes positifs. Nous encourageons l'Assemblée législative et le Conseil des États à se concentrer sur le travail législatif indispensable pour atteindre les objectifs de référence convenus dans l'Accord revitalisé.

Néanmoins, la récente suspension de l'initiative de Rome, à la suite des tueries perpétrées sur l'axe Djouba-Nimule, est un sujet de préoccupation. Il importe de reprendre les pourparlers de manière prioritaire afin de relancer le processus de réconciliation entre le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du Sud. Par ailleurs, nous prenons acte du lancement des consultations en vue de la création de la Commission vérité, réconciliation et apaisement. Nous espérons que les dirigeants et les partis sud-soudanais s'emploieront à consolider ces avancées positives dans les mois à venir.

Il est encourageant de constater que les réformes économiques ont concouru à accroître la stabilité macroéconomique, à assainir les finances publiques dans le pays et à atténuer l'effet de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Sur le plan de la sécurité, une fois de plus, nous estimons encourageant le maintien du cessez-le-feu, bien que la violence localisée ait augmenté. Les défections, les dissensions internes et les combats au sein du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition ont malheureusement entraîné des pertes en vies humaines. Nous saluons le rôle de médiation joué par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour remédier à la situation.

La poursuite de la violence exige la mise en place rapide du commandement unifié de l'armée et la promotion des Forces unifiées nécessaires, aspect essentiel de l'Accord. À cet égard, nous appuyons l'appel lancé par la présidence sud-soudanaise à la cessation des hostilités entre les factions rivales et au respect d'une distance raisonnable pour se prémunir contre toute nouvelle violence.

Nous nous félicitons de la coopération continue entre le Gouvernement provisoire et la MINUSS pour assurer la protection des personnes qui résident dans les camps de déplacés, qui sont actuellement sous le contrôle du Gouvernement. Nous demandons instamment à la MINUSS de continuer à avancer dans la transition du site de protection des civils à Malakal, dès que les conditions le permettront et conformément à son mandat. Les besoins humanitaires de la population augmentent, et la communauté internationale doit intervenir pour combler l'écart de financement dans le budget.

Nous restons préoccupés par les violations de l'accord sur le statut des forces. Le Gouvernement provisoire, en collaboration avec les autorités de la MINUSS,

doit s'attaquer activement à ce problème. Nous condamnons les attaques contre les travailleurs et les biens humanitaires, qui sont délibérément pris pour cible, notamment le pillage des fournitures humanitaires, qui a considérablement entravé les opérations dans les zones touchées par les conflits.

L'Inde est l'un des principaux pays fournisseurs de contingents à la MINUSS depuis sa création il y a 10 ans. Le mois dernier, l'Inde s'est associée à l'ONU et a contribué au déploiement de la plateforme Unite Aware, initialement dans quatre missions de maintien de la paix des Nations Unies, dont, peut-être, la MINUSS. Nous sommes fermement convaincus que le maintien de la paix contemporain doit être fondé sur un écosystème solide de technologies et d'innovations capable d'aider les opérations de maintien de la paix des Nations Unies à s'acquitter de leurs mandats dans des environnements complexes.

Le contingent indien de la MINUSS contribue également au développement durable et au bien-être de la population sud-soudanaise. Des formations à l'informatique et des camps d'assistance vétérinaire sont organisés par le bataillon indien au cours de ce mois. C'est une immense fierté que 135 de mes compatriotes, servant au sein de la MINUSS, aient récemment reçu des médailles des Nations Unies pour leurs résultats exceptionnels dans l'État du Jonglei et dans la Zone administrative du Grand Pibor. Je saisis cette occasion pour rendre hommage aux Casques bleus indiens, le caporal Yuvraj Singh et M. Ivan Michael Picardo, qui ont reçu cette année, à titre posthume, la prestigieuse Médaille Dag Hammarskjöld pour leur courage et leur sacrifice dans l'exercice de leurs fonctions.

Je termine en disant qu'il y a 10 ans, l'Inde s'est jointe aux autres membres du Conseil pour accueillir le Soudan du Sud au sein de la communauté des nations, le 9 juillet 2011. L'Inde félicite le Gouvernement et le peuple sud-soudanais à l'occasion du dixième anniversaire de l'accession du Soudan au statut d'État indépendant et souverain. Nous pensons qu'à ce stade de transformation, le Soudan du Sud a besoin du soutien inconditionnel de la communauté internationale, de l'IGAD, de l'Union africaine et de l'ONU. Pour sa part, l'Inde continuera à soutenir le Soudan du Sud et son peuple.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Kenya, le Niger et la Tunisie – ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous prenons note du rapport complet du Secrétaire général (S/2021/784) et remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, M^{me} Reena Ghelani, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M^{me} Lorna Nanjia pour leurs exposés. Nous saluons la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud, notre collègue l'Ambassadeur Akuei Bona Malwal, à la présente séance.

Il y a trois jours, le Soudan du Sud a célébré le troisième anniversaire de la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Cela se fera dans le contexte des célébrations du dixième anniversaire de l'indépendance du pays. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines souhaitent féliciter le peuple du Soudan du Sud pour ces moments importants, qui offrent une opportunité d'introspection nationale qui, nous l'espérons, marquera un tournant vers des actions décisives pour mettre fin aux conflits armés.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines félicitent les parties sud-soudanaises pour les progrès récents réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé. L'inauguration de l'Assemblée législative nationale provisoire et du Conseil des États reconstitués, l'inauguration du groupe de travail chargé de superviser et de coordonner la justice transitionnelle et les réformes judiciaires, le lancement du processus d'élaboration d'une constitution permanente, ainsi que le processus consultatif pour la création de la Commission vérité, réconciliation et apaisement, sont des mesures louables et positives.

Nous espérons que le nouveau Parlement adoptera rapidement la législation nécessaire pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé, ainsi que pour accroître les efforts en cours pour améliorer la gouvernance, fournir les services publics indispensables et lutter efficacement contre l'insécurité.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent également des efforts déployés par les parties pour atteindre la représentation hommes/femmes convenue dans les institutions de gouvernance. Nous saluons la nomination historique de la première femme à la présidence du Parlement du Soudan du Sud et encourageons les parties à rester attachées au principe d'inclusivité, en mettant en œuvre le quota minimum convenu de 35 % pour la participation des femmes, ainsi que la représentation des jeunes.

Malgré les progrès accomplis, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines restent profondément préoccupés par les incidents signalés de violence armée continue dans certaines parties du Soudan du Sud. Le nombre croissant de conflits interethniques, les combats entre factions du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, ainsi que les activités des parties non-signataires, constituent une violation de la cessation des hostilités et du cessez-le-feu permanent. Nous trouvons cela inacceptable et réitérons notre appel à toutes les parties pour qu'elles mettent immédiatement fin à la violence et s'engagent à nouveau à cesser les hostilités et à adhérer au cessez-le-feu permanent.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines notent avec satisfaction les mesures rapides prises par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en réponse à la situation sécuritaire au Soudan du Sud. Nous nous félicitons des résultats des soixante-douzième et soixante-treizième réunions extraordinaires du Conseil des ministres de l'IGAD, qui se sont tenues en juin et en août, ainsi que de la visite de suivi effectuée à Djouba par le Premier Ministre du Soudan et Président de l'IGAD, S.E.M. Abdallah Hamdok. Nous exhortons le Gouvernement et toutes les parties à mettre en œuvre sans délai les recommandations et les décisions de l'IGAD.

Nous réitérons également notre appel aux parties pour qu'elles s'efforcent d'accélérer la mise en œuvre des arrangements transitoires de sécurité convenus, afin de réduire au minimum les possibilités de violence. Cela inclut le déploiement des forces unifiées nécessaires, la mise en œuvre du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et la finalisation de l'examen de la défense stratégique et de la sécurité.

Notre rôle en tant que Conseil de sécurité et amis du Soudan du Sud doit être d'encourager les progrès en apportant le soutien diplomatique, technique et financier indispensable à la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé.

La situation humanitaire catastrophique signalée au Soudan du Sud est préoccupante. Néanmoins, il est également encourageant de constater que le Gouvernement continue à fournir la protection requise aux personnes déplacées à l'intérieur du pays et au nombre croissant de rapatriés. Nous remercions toutes les organisations humanitaires qui travaillent au Soudan du Sud pour l'assistance qu'elles apportent et nous demandons instamment aux partenaires internationaux de continuer

à fournir l'aide humanitaire indispensable pour combler les lacunes existantes. En outre, nous demandons instamment au Gouvernement de prendre les mesures appropriées pour assurer la sûreté, la protection et la sécurité de tous les travailleurs et organismes humanitaires et de fournir les facilités nécessaires à la fourniture sûre et efficace de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin.

Enfin, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines félicitent la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) qui continue à soutenir le peuple du sud-soudanais dans ses efforts pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Nous constatons dans le rapport du Secrétaire général que la Mission continue de jouer le rôle qui lui revient, à savoir fournir une protection essentielle, ainsi qu'une assistance technique et un renforcement des capacités, pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé. Nous demandons à la direction de la MINUSS d'utiliser pleinement les dispositions de la résolution 2567 (2021) pour intensifier ce noble travail. Nous sommes également encouragés par les mesures prises par le Gouvernement et la MINUSS pour améliorer la coordination et la communication. Ces mesures ont conduit à une réduction significative des incidents de violation de l'accord sur le statut des forces.

Enfin, le Niger, la Tunisie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le Kenya réitérent leur appréciation des efforts continus que déploient tous les organismes des Nations Unies, l'Union africaine, l'IGAD et l'ensemble des partenaires internationaux pour soutenir le peuple du Soudan du Sud dans son cheminement vers une paix, une stabilité et une prospérité durables.

Mme Gasri (France) : Je remercie à mon tour Nicholas Haysom, Reena Ghelani et Merekaje Lorna Nanija pour leurs interventions. J'aimerais insister sur trois points :

La France reconnaît comme d'autres les avancées accomplies dans la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé et notamment la formation de l'Assemblée législative nationale provisoire, et les avancées vers l'opérationnalisation de la Commission vérité, réconciliation et apaisement. Les autorités ont fait des efforts aussi pour faciliter la mobilité de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), conformément à l'accord sur le statut des forces.

La France est prête à concrétiser la main tendue par le Conseil de sécurité au Soudan du Sud, à condition que les objectifs fixés par le Conseil de sécurité soient atteints par le gouvernement. La MINUSS est là pour aider. Or, si plusieurs engagements ont récemment été renouvelés, l'essentiel des mesures reste en attente, en particulier s'agissant de la réforme du secteur de la sécurité mais aussi de la mise en œuvre des instances de justice transitionnelle.

Le Conseil de sécurité a défini une orientation stratégique dans le mandat de la MINUSS, qui est guidée par la tenue des élections prévues à l'issue de la transition. La France prend note des recommandations formulées par le Secrétaire général en vue de la préparation de cette échéance. Nous encourageons la MINUSS à mettre en place une équipe d'assistance électorale. Nous appelons les autorités à préparer dès maintenant le cadre juridique des élections, l'opérationnalisation de la commission électorale nationale et l'affectation des ressources nécessaires à l'organisation des élections.

Dans cette perspective, nous appelons l'ensemble des parties à faire primer l'unité. La fragmentation de certaines des parties signataires de l'accord de paix revitalisé représente une menace pour le respect du cessez-le-feu. Nous saluons à ce titre les efforts de la présidence de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour apaiser les tensions.

La France par ailleurs appelle toutes les parties au respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme. À ce titre nous sommes préoccupés par les mesures prises pour faire échec aux appels à manifester. Les arrestations et l'intimidation des personnes concernées, ainsi que les coupures généralisées d'Internet sont inacceptables. Nous appelons les autorités à garantir la liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement. Nous sommes préoccupés également par les exécutions extra-judiciaires commises dans les États de Ouarrap et des Lacs. Nous appelons les autorités à garantir le respect des droits de l'homme et à lutter contre l'impunité des auteurs des violations, y compris celles commises à l'encontre des enfants et des femmes, sur lesquelles les intervenants sont revenus en détail.

Nous condamnons par ailleurs les attaques contre les personnels humanitaires et médicaux. Le Soudan du Sud, nous le savons, est l'un des pays les plus dangereux au monde pour les personnels humanitaires. Il importe que les auteurs des violences contre ces personnels soient traduits en justice et sanctionnés par le Conseil. Les besoins humanitaires sont immenses – cela a été

développé en détail par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires – et le risque de famine s'accroît. Dans ce contexte, il est important que les personnels humanitaires et médicaux puissent circuler librement afin de délivrer une assistance aux populations, qu'ils puissent le faire sans entrave et sans peur d'être pris pour cible.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial Haysom et M^{me} Ghelani de leurs exposés sur les faits nouveaux survenus au Soudan du Sud. Nous avons également écouté M^{me} Nanjia avec attention. Nous saluons la présence du Représentant permanent du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui. Nous tenons à le féliciter, ainsi que le peuple sud-soudanais, à l'occasion du dixième anniversaire de la déclaration d'indépendance du pays, le 9 juillet,

En sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie est prête à accompagner les efforts de Djouba en faveur de la paix et de la stabilité. Nous pensons que la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé sud-soudanais et la fin de la période de prétransition créent les conditions qui permettront au pays d'avancer sur la voie de la stabilité politique et de la réconciliation.

Nous saluons le début des travaux de l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée et du Conseil des États. Achever la reconstitution de l'Assemblée compte parmi les plus importantes étapes politiques de la période de transition telle que prévue à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Mener cette tâche à bon terme marque la conclusion du volet politique de l'Accord revitalisé. À cet égard, nous prenons note de la volonté politique manifestée par les parties sud-soudanaises, et espérons qu'ils continueront d'œuvrer à l'application des autres dispositions de l'accord de paix.

En outre, nous sommes impatients de constater des progrès dans la formation des forces unifiées du Soudan du Sud, que le manque criant de ressources techniques, matérielles et financières suffisantes rend plus difficile. Nous appelons les parties qui n'ont pas signé l'Accord revitalisé à rejoindre le processus d'édification de l'État.

Nous soulignons à cet égard l'initiative de la Communauté de Sant'Egidio et attendons avec intérêt la poursuite des pourparlers entre les représentants du Gouvernement et les parties non signataires. Nous saluons les efforts de médiation de l'Union africaine et

des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), à l'appui de la mise en œuvre de certaines dispositions de l'accord de paix. En particulier, grâce à la médiation de l'IGAD, une trêve a été instaurée entre les factions du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition dirigées par le Premier Vice-Président du Soudan du Sud, Riek Machar, et le général Simon Gatwech.

Il va sans dire que les affrontements armés intercommunautaires sporadiques dans plusieurs régions et les conditions socioéconomiques et humanitaires dans le pays suscitent des préoccupations. L'aide humanitaire doit parvenir à ceux qui en ont le plus grand besoin. D'après les statistiques établies par l'ONU, plus de 7 millions de personnes ont connu l'insécurité alimentaire entre avril et juin, et près de 1,5 million d'enfants souffrent de malnutrition. Nous condamnons avec force toutes les violations de l'accord de cessez-le-feu et les actes de violence contre les civils, y compris contre le personnel des organisations humanitaires actives en République du Soudan du Sud.

Nous sommes convaincus que, à mesure que se normalise la situation au Soudan du Sud, il sera nécessaire de réexaminer le régime des sanctions en vigueur concernant ce pays. Nous espérons que, dans l'optique d'un assouplissement de l'embargo sur les armes, les autorités sud-soudanaises parviendront à accomplir des progrès notables concernant les critères énoncés dans la résolution 2577 (2021).

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom et M^{me} Ghelani de leurs exposés complets, et je sais gré à M^{me} Nanjia de sa déclaration. Je salue la présence du Représentant permanent du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Nous jugeons encourageants les progrès constants réalisés dans le processus de paix au Soudan du Sud, au moment où cette jeune nation célèbre son dixième anniversaire. À cette occasion, nous félicitons chaleureusement le Gouvernement et le peuple sud-soudanais de cet accomplissement.

Nous saluons la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire du Soudan du Sud, ainsi que la récente décision d'unifier le commandement des forces et d'obtenir la promotion des forces nécessaires unifiées. Certes, des défis divers subsistent, mais les progrès réalisés à ce jour doivent être pleinement reconnus et mis à profit, et les parties sud-soudanaises doivent être encouragées à poursuivre dans cette voie.

À cet égard, je voudrais mettre en exergue les points suivants.

Premièrement, nous appelons le Gouvernement sud-soudanais et les parties concernées à accélérer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, afin d'entretenir une période de transition pacifique aboutissant à des élections nationales. Nous prenons note des informations faisant état de problèmes internes au sein de certaines parties sud-soudanaises. Nous appelons les parties concernées à régler leurs différends et à éviter d'éventuelles incidences négatives sur le processus de paix.

Nous demandons également au Gouvernement de continuer de faciliter la participation et le leadership des femmes, afin d'atteindre l'objectif d'une représentation de 35 % de femmes, conformément à l'accord de paix. Nous félicitons l'ONU, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres partenaires internationaux de leurs efforts pour promouvoir la paix et le développement dans le pays, et nous les engageons à les poursuivre.

Deuxièmement, il est crucial de continuer à veiller au respect du cessez-le-feu permanent. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à redoubler d'efforts pour lutter efficacement et durablement contre les violences intercommunautaires et pour veiller à la sécurité des travailleurs et des installations humanitaires. Le dialogue et les mesures de confiance doivent être renforcés pour promouvoir la confiance et la réconciliation, dans le but de s'attaquer aux causes profondes des violences intercommunautaires.

Nous nous félicitons des activités de la MINUSS, notamment en matière de protection des civils, et nous lui réitérons notre ferme appui à cet égard. Le Viet Nam entend continuer de contribuer activement à l'action de la MINUSS et de promouvoir la participation de ses soldates de la paix à la Mission. Nous saluons également les activités menées par le Service de la lutte antimines en matière de déminage et de sensibilisation aux risques y afférents dans le pays.

Troisièmement, il est crucial également de s'attaquer aux difficultés économiques et humanitaires croissantes dans le pays. Il est préoccupant de constater qu'une insécurité alimentaire élevée concerne toujours plus de 7,2 millions de Sud-Soudanais, soit plus de la moitié de la population du pays, et que nombre d'entre

eux sont en situation d'urgence, voire de catastrophe, correspondant aux niveaux 4 et 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Nous appelons la communauté internationale à renforcer son assistance humanitaire et son appui financier au Soudan du Sud, ainsi qu'à lui fournir une aide supplémentaire pour éviter la menace de la famine, lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19) et accélérer le processus de vaccination.

Quatrièmement, en ce qui concerne la question des sanctions, il importe de réexaminer en permanence la mise en œuvre des critères établis par la résolution 2577 (2021), dans l'optique de lever ces mesures en fonction des progrès accomplis. En sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, le Viet Nam entend continuer de promouvoir la coopération entre le Soudan du Sud, les États de la région et les autres parties compétentes, pour assurer la mise en œuvre intégrale des résolutions connexes du Conseil de sécurité, notamment en encourageant les visites du Comité sur le terrain.

Pour terminer, le Viet Nam renouvelle son appui ferme aux efforts déployés en faveur de la paix, de la stabilité et du développement du Soudan du Sud et de son peuple.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, de son exposé. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et la communauté internationale restent clairement déterminées à soutenir le Soudan du Sud, mais c'est au Gouvernement qu'incombe au premier chef la responsabilité du bien-être de son peuple. Je remercie également M^{me} Ghelani, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M^{me} Lorna Nanjia, représentante des femmes œuvrant pour la paix et des défenseuses des droits humains, qui continueront de jouer un rôle important au Soudan du Sud. La participation pleine, égale et véritable des femmes à la vie politique, à la prise de décisions et à la consolidation de la paix est indubitablement essentielle à l'édification d'un Soudan du Sud pacifique et démocratique à l'avenir.

La Norvège est profondément préoccupée par les conditions de sécurité au Soudan du Sud. Le niveau de violence a augmenté et reste inacceptable. Nous sommes particulièrement préoccupés par les combats alimentés par des rivalités ethniques à Tamboura, dans l'Équatoria-Occidental. La lenteur de la mise en œuvre

de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud est une cause profonde de conflit. Elle crée des mécontentements et suscite des défections déstabilisatrices. Le fracture au sein de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition dans le Haut-Nil en est un exemple. La Norvège salue la réaction rapide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), notamment la convocation d'une réunion du Conseil des ministres de l'IGAD et l'envoi d'une délégation de haut niveau à Djouba. L'effondrement de l'accord de paix aura des conséquences catastrophiques pour l'ensemble de la région. Le niveau d'engagement des voisins du Soudan du Sud a créé une nouvelle dynamique, qui est à saluer.

Nous soulignons qu'il importe à présent de se concentrer sur la mise en œuvre du chapitre II de l'Accord revitalisé, sur les dispositions de sécurité, et nous exhortons les parties – en étroite coopération avec l'IGAD – à accélérer ce processus. La Norvège salue la décision prise par la présidence de procéder immédiatement à la promotion des forces nécessaires unifiées et d'unifier la structure de commandement.

L'Accord de paix revitalisé exige que la période de transition se termine par la tenue d'élections libres et régulières. Le Gouvernement et l'Assemblée législative nationale provisoire doivent faire fond sur l'atelier organisé en mai et fournir la base juridique pour la tenue d'une conférence constitutionnelle dans les plus brefs délais. Il est crucial que ce processus soit dirigé et contrôlé par le peuple sud-soudanais.

Les libertés d'expression, d'association et de réunion sont des conditions essentielles à la tenue d'élections libres et véritables. La Norvège est donc profondément préoccupée par les récentes arrestations et détentions et par le fait que les activistes de la société civile et les médias sont réduits au silence. Nous soulignons l'importance de l'état de droit et de la lutte contre la corruption et l'impunité, et nous saluons les efforts que la MINUSS consacre au renforcement des capacités dans ces domaines.

Nous demeurons profondément alarmés par le niveau élevé d'insécurité alimentaire et l'augmentation des besoins humanitaires au Soudan du Sud en raison de l'intensification du conflit, des inondations, de la pandémie de maladie à coronavirus, des épidémies et des déplacements. Les zones où l'aide humanitaire est nécessaire sont difficiles d'accès en raison de la saison des pluies et des inondations, mais également du conflit et de l'insécurité. Nous exhortons toutes

les parties à assurer un accès sûr et sans entrave aux travailleurs humanitaires. À cet effet, nous prenons note de ce que l'accès des soldats de la paix s'est considérablement amélioré.

Le conflit est la cause principale des besoins humanitaires, mais nous savons également que les changements climatiques amplifient et multiplient les effets de la crise. À cet égard, nous sommes satisfaits d'apprendre que la MINUSS s'emploie à créer un groupe de travail sur les changements climatiques et la sécurité. Nous espérons que cela contribuera à intégrer les risques de sécurité liés au climat à l'analyse, à la planification, aux efforts de règlement du conflit et aux interventions de l'Organisation.

Le mandat de la MINUSS consiste à fournir une aide au Gouvernement, que la communauté internationale reste déterminée à soutenir. Nous espérons donc que la prochaine phase sera marquée par la coopération et l'objectif commun de servir les intérêts du peuple sud-soudanais.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier de leurs exposés M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, et la Directrice Ghelani, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je salue la présence de l'Ambassadeur Malwal, Représentant permanent du Soudan du Sud, à la présente séance. J'ai par ailleurs écouté attentivement la déclaration de M^{me} Lorna Nanjia.

En ce qui concerne le dernier rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2021/784), je tiens à souligner plusieurs points.

Durant les trois années qui se sont écoulées depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, le processus politique au Soudan du Sud a considérablement avancé. Récemment, les dirigeants sud-soudanais ont réaffirmé leurs engagements et reconstitué l'Assemblée législative nationale provisoire, nommant la Présidente de l'Assemblée et pourvoyant d'autres postes clefs. La Chine se félicite de cette évolution. L'Accord revitalisé représente l'unique cadre politique pour la paix au Soudan du Sud. Toutes les factions sud-soudanaises doivent maintenir la dynamique positive actuelle et poursuivre les préparatifs des élections générales et le renforcement des forces nécessaires unifiées, entre autres tâches, afin de promouvoir constamment la mise en œuvre de l'Accord revitalisé.

Les pourparlers organisés à Rome entre le Gouvernement sud-soudanais et l'opposition se heurtent à des difficultés. Toutes les parties doivent maintenir une attitude constructive et signer l'accord de paix au plus vite. La communauté internationale doit respecter le fait que les dirigeants sud-soudanais gèrent leurs propres affaires nationales et appuyer les organisations régionales telles que l'Union africaine (UA) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), et elle doit jouer un rôle actif. Le Conseil de sécurité doit répondre à la demande de l'UA tendant à la levée des sanctions contre le Soudan du Sud dans les plus brefs délais afin d'améliorer concrètement le contexte de la paix et du développement au Soudan du Sud.

Actuellement, la paix et la stabilité sont globalement maintenues au Soudan du Sud, et le cessez-le-feu tient. Cependant, les conflits intercommunautaires et la violence armée continuent de se produire de façon sporadique. Les divisions récentes au sein de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition ont ajouté de l'incertitude à la situation en matière de sécurité. La paix est durement acquise. Toutes les parties concernées doivent donc garder cet objectif général à l'esprit, régler leurs différends par le dialogue et la concertation et œuvrer ensemble à la promotion du processus de paix.

La promotion de la réconciliation intercommunautaire est essentielle pour la sécurité et la stabilité au Soudan du Sud. Le règlement des conflits intercommunautaires ne peut intervenir du jour au lendemain. Des moyens multiples – associant la médiation, les bons offices et le développement – doivent être adoptés pour éliminer les causes profondes des conflits. Le Gouvernement sud-soudanais déploie de nombreux efforts à cette fin, mais il est confronté à de nombreuses difficultés. La communauté internationale doit fournir un appui financier et technique pour aider le Gouvernement sud-soudanais à renforcer ses capacités en matière de protection des civils.

Bien que la réforme économique au Soudan du Sud ait donné quelques résultats, des difficultés et des problèmes multiples persistent, notamment d'importants problèmes de sécurité alimentaire, une grave pandémie de maladie à coronavirus et des lacunes profondes en matière d'aide humanitaire. Nous appelons la communauté internationale à continuer de fournir une aide humanitaire et un appui économique au Soudan du Sud afin de remédier à ses problèmes de sécurité alimentaire. Il faut investir davantage dans l'agriculture, les infrastructures énergétiques, l'éducation et les soins de

santé, entre autres domaines, pour aider le peuple sud-soudanais à reconstruire sa patrie et à stimuler son développement autonome.

La Chine est préoccupée par les difficultés auxquelles sont confrontées les organisations humanitaires au Soudan du Sud, et espère que les parties concernées créeront des conditions favorables pour les opérations de secours humanitaires autorisées. Dans la mesure de ses capacités, la Chine continuera de fournir une aide au Soudan du Sud.

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a renforcé la communication et la coordination avec le Gouvernement sud-soudanais, et la liberté de mouvement de la Mission s'est améliorée, tout comme sa capacité à s'acquitter de son mandat. La Chine fait partie des principaux fournisseurs de contingents à la MINUSS et elle est favorable à ce que la Mission joue un rôle plus important dans la protection des civils, la promotion de la réconciliation intercommunautaire et l'aide à la mise en œuvre de l'accord de paix.

Au cours de la décennie écoulée, les parties sud-soudanaises ont travaillé d'arrache-pied pour surmonter les difficultés et problèmes multiples, et ont pris des mesures importantes afin de reconstruire le pays. La communauté internationale et les parties sud-soudanaises doivent tirer des enseignements de l'histoire, se tourner vers l'avenir et déployer des efforts communs pour propulser le Soudan du Sud sur la voie d'une paix et d'un développement durables, et contribuer ainsi à la prospérité et au développement de la région.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M^{me} Ghelani et M^{me} Lorna Nanjia de leurs exposés.

Je tiens en premier lieu à féliciter le Gouvernement sud-soudanais d'avoir pris plusieurs mesures positives et efficaces.

Premièrement, nous saluons la promotion du programme de justice transitionnelle.

Deuxièmement, l'inauguration du Parlement le 30 août a marqué une avancée importante dans la mise en place d'institutions démocratiques et responsables, et en vue de la tenue des prochaines élections. Il est essentiel que ces élections soient bien préparées. Nous espérons que le Gouvernement sud-soudanais continuera à mettre en œuvre les réformes prévues dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan

du Sud. Sinon, les prochaines élections ne sauraient être considérées comme transparentes, crédibles et inclusives. Une chose est d'avoir les changements sur le papier, mais nous voulons également que le Parlement s'acquitte de ses fonctions comme il se doit.

L'Estonie est vivement préoccupée par la suppression de l'espace civique. Les arrestations arbitraires, les détentions et les actes de harcèlement qui visent les militants des droits humains ainsi que la fermeture des principaux fournisseurs d'accès à Internet sont inacceptables. Nous appelons à la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées dans le cadre des manifestations qui étaient prévues. La société civile doit pouvoir mener librement ses activités au Soudan du Sud ; c'est dans l'intérêt de l'avenir pacifique du pays. Cela est particulièrement important dans la perspective des prochaines élections.

Nous sommes préoccupés par les récents conflits internes au sein du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition. Ces différends risquent de briser une paix déjà fragile, et nous appelons les factions rivales à s'abstenir d'alimenter ce climat animosité. À cet égard, nous remercions également l'Autorité intergouvernementale pour le développement d'être intervenue rapidement pour aider les factions rivales à trouver une solution.

Nous restons préoccupés par les exécutions extrajudiciaires perpétrées dans les États de Ouarrap et des Lacs. Il est décourageant de lire que ces exécutions ont été autorisées par des représentants de l'État. Nous demandons au Gouvernement d'enquêter sur ces exécutions, dans le respect de ses obligations internationales au titre du droit international des droits de l'homme. On ne peut pas briser le cycle de la violence si le Gouvernement ne traduit pas les auteurs de ces crimes en justice. Cela est nécessaire pour mettre fin à l'impunité et renforcer le respect du principe de responsabilité. Il faut des améliorations concrètes en matière de droits humains dans le pays, notamment en ce qui concerne les violences sexuelles liées au conflit.

La situation humanitaire reste très grave, en raison des tensions et des conflits dans la région, et elle a été exacerbée par des inondations extrêmes et les conséquences socioéconomiques de la maladie à coronavirus (COVID-19). Les chiffres présentés dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/784) sont décourageants : environ 60 % de la population serait confrontée à une insécurité alimentaire aiguë et quelque 108 000 personnes font déjà face à des

niveaux de famine catastrophiques. Quatre travailleurs humanitaires ont déjà été tués cette année. Il incombe au Gouvernement de garantir aux partenaires humanitaires un environnement sûr et sécurisé.

Pour terminer, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Nicholas Haysom, et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour leur travail précieux dans ce pays.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :
Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom, M^{me} Ghelani et M^{me} Nanjia de leurs contributions édifiantes. Je voudrais faire trois principales observations en réponse à ce que nous avons entendu aujourd'hui.

Premièrement, l'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud laisse toujours à désirer. Cela alimente l'instabilité et exacerbe les divisions politiques.

Le Royaume-Uni salue les progrès accomplis récemment, notamment l'inauguration du Parlement, ainsi que les réformes concernant le taux de change et la gestion des finances publiques. Mais trois ans plus tard, les retards dans la concrétisation d'engagements fondamentaux aggravent les doléances et contribuent aux souffrances et à l'instabilité actuelles.

Nous partageons les préoccupations exprimées par beaucoup aujourd'hui concernant les récentes scissions au sein du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et les effets déstabilisateurs des manœuvres politiques. Nous nous félicitons du rôle joué par l'Autorité intergouvernementale pour le développement et par le Premier Ministre Hamdok, qui en assure la présidence, pour tenter de régler ces divergences. Nous nous faisons l'écho de leur appel à toutes les parties à s'abstenir de recourir à la violence et à privilégier l'instauration de la paix et de la stabilité par le compromis, la confiance et l'unité.

Par ailleurs, nous continuons d'appeler tous les acteurs à déployer des efforts pour améliorer la situation en matière de sécurité et obtenir la promotion, attendue depuis longtemps, des forces nécessaires unifiées. Néanmoins, l'amélioration des conditions de sécurité ne suffira pas à elle seule pour renforcer la confiance entre l'État sud-soudanais et la population. Pour ce faire, il faudra également que davantage de personnes s'investissent véritablement dans la gouvernance du pays.

Cela m'amène à mon deuxième point. Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par les restrictions à la liberté d'expression imposées par le Gouvernement sud-soudanais en réponse aux appels publics à des manifestations pacifiques. Je pense que l'exposé de M^{me} Nanjia a renforcé ce message. Les actes d'intimidation, les menaces et les détentions préventives qui visent des acteurs de la société civile sont inacceptables.

À l'approche des premières élections nationales, nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à respecter les libertés d'expression et d'association garanties par la constitution de transition. Ces libertés sont essentielles pour permettre la tenue d'un débat indispensable sur l'avenir du pays. Nous encourageons les dirigeants sud-soudanais à prendre dès maintenant des mesures concrètes pour garantir que le processus conduisant aux élections sera libre, inclusif et équitable, en commençant par des consultations inclusives sur le processus d'élaboration de la constitution.

Troisièmement, nous ne pouvons pas faire abstraction du fait que l'insécurité et les tensions politiques contribuent directement aux souffrances de millions de Sud-Soudanais ordinaires. Nous savons que 7,2 millions de personnes – 60 % de la population – risquent d'être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë dans les mois à venir. Du fait de l'augmentation de la violence, des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées et l'acheminement de l'aide humanitaire a été interrompu. En outre, les travailleurs humanitaires et leurs biens continuent d'être pris pour cible. Cette situation est déplorable et doit cesser.

Pour terminer, je voudrais appeler de nouveau les dirigeants sud-soudanais à privilégier une vue d'ensemble de la situation et à s'attacher à gagner la confiance du peuple. La stabilité et la prospérité futures du Soudan du Sud dépendent de la mise en place, dès maintenant, des éléments de base, notamment la fin de la violence, le respect des droits humains et de l'accès humanitaire, ainsi que la tenue d'élections inclusives et crédibles. La communauté internationale, notamment notre famille des Nations Unies qui participe à la présente séance, doit se rallier autour de ces efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Irlande.

Tout d'abord, je tiens à remercier les intervenants, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, et M^{me} Ghelani. Leurs interventions ont

été extrêmement utiles, mais elles sont également alarmantes. Je tiens à remercier tout particulièrement M^{me} Nanjia pour sa participation à la présente séance, ainsi que pour l'éloquence et la franchise avec lesquelles elle a exposé les défis auxquels le Soudan du Sud est confronté et les recommandations qu'elle a faites.

Aujourd'hui, nous avons entendu parler de violences infranationales, de proclamations politiques régressives, d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre et d'une crise humanitaire qui continue de s'aggraver. Comme M^{me} Ghelani l'a souligné dans son exposé, le spectre de la famine plane de nouveau sur le Soudan du Sud. N'oublions pas que les conflits sont la principale cause de la faim. En outre, nous sommes vivement préoccupés par l'augmentation de la violence et des déplacements aux environs de Tamboura, où près de 70 % des personnes tuées récemment seraient des femmes et des enfants.

Cela fait un peu plus de trois ans que l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud a été signé, mais les progrès escomptés ne se sont pas concrétisés. Comme nous l'avons indiqué pendant la dernière séance (voir S/PV.8801), même si le cessez-le-feu actuel ne saurait être considéré comme acquis, le pays ne peut pas non plus aller de l'avant ou envisager des élections si le cessez-le-feu représente la seule réalisation notable à ce jour. Un cessez-le-feu à lui seul ne garantit pas la paix. Il doit servir de base à des activités de consolidation de la paix et à un processus politique à large assise, auxquels les femmes participent pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité avec les hommes et auxquels les jeunes sont associés. Si des progrès notables ont été accomplis, nous demandons aux autorités sud-soudanaises de veiller à ce que le quota de 35 % de femmes soit respecté.

Les obstacles auxquels le Soudan du Sud est confronté sont nombreux, qu'il s'agisse du rétrécissement de l'espace de la société civile, de l'insécurité alimentaire généralisée, des exécutions extrajudiciaires ou du mécontentement croissant des jeunes ; toutefois, ils ne sont pas insurmontables. Il est possible de relever ces défis grâce à un engagement renouvelé des dirigeants sud-soudanais, conjugué à la détermination du peuple sud-soudanais, avec l'appui des communautés internationale et humanitaire. À cet égard, nous saluons le lancement du plan d'action conjoint destiné aux forces armées, visant à lutter contre la violence sexuelle liée aux conflits, et nous attendons avec impatience sa mise en œuvre.

Un engagement renouvelé et un nouvel élan politique peuvent permettre à l'État d'offrir aux citoyens les possibilités qu'ils sont en droit d'attendre : manifester en toute sécurité, aller à l'école, travailler, s'épanouir – en d'autres termes, voir leurs droits fondamentaux respectés, protégés et réalisés.

La protection des civils est à juste titre au cœur du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, et nous saluons les efforts qu'elle déploie aux côtés des forces sud-soudanaises pour créer un environnement sûr et sécurisé, notamment en surveillant les conditions dans les camps de personnes déplacées qui ont été reclassés. Il est essentiel que la conversion des sites se fasse en accordant la priorité aux droits humains des personnes concernées.

Enfin, je salue et apprécie vivement la présence du Représentant permanent du Soudan du Sud, qui est avec nous dans la salle aujourd'hui. Il était présent en juin lorsque nous avons déclaré sans équivoque que l'Irlande avait foi dans le Soudan du Sud (voir S/PV.8801). C'est toujours le cas. Nous sommes prêts à l'aider, lui et son gouvernement, et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre coopération en dehors de cette salle.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Notre délégation est prête à coopérer avec la délégation irlandaise pendant son mandat à la tête du Conseil.

Je voudrais également remercier tous les collègues, membres du Conseil, qui m'ont accueilli aujourd'hui. Je comprends leurs préoccupations. Nous avons écouté leurs déclarations. Nous espérons toujours que tout ira pour le mieux. Je salue, en outre, nos intervenants d'aujourd'hui, M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M^{me} Reena Ghelani et, ma sœur, M^{me} Merekaje Lorna Nanjia. Nous les remercions de leur action au service du peuple sud-soudanais.

Je tiens par ailleurs à rendre hommage aux soldats de la paix indiens et aux travailleurs humanitaires qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions au Soudan du Sud et à adresser mes condoléances à leurs

familles et à leurs proches. Nous leur disons toute notre sympathie et apprécions à leur juste valeur les sacrifices consentis pour le peuple de notre pays.

Notre délégation se félicite du rapport du Secrétaire général (S/2021/784). Nous le remercions d'avoir souligné certaines des réalisations enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud au cours de la période couverte par le rapport. Nous reconnaissons également que de nombreuses difficultés subsistent, et les parties à l'Accord ont l'intention de les surmonter. Cependant, nous savons que ces défis seraient relevés plus rapidement avec les encouragements de la communauté internationale.

Nous espérons que la communauté internationale redoublera d'efforts et renouvellera son engagement envers le peuple sud-soudanais pour l'aider à venir à bout de ces défis. Nous sommes reconnaissants de l'engagement manifesté à notre endroit, des efforts déployés et de l'aide apportée au peuple sud-soudanais, notamment par l'Union africaine et notre partenaire, l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Pourtant, il reste beaucoup à faire et nous avons besoin de l'aide du Conseil de sécurité pour surmonter les difficultés et pérenniser le processus de paix. À cet égard, nous savons de source sûre que le Fonds monétaire international et les autorités financières sud-soudanaises se sont entendus sur la mise en place d'un mécanisme visant à stabiliser le taux du dollar sur le marché. Les résultats obtenus à ce jour sont positifs et encourageants pour le redressement de l'économie sud-soudanaise dans son ensemble.

Le Conseil de sécurité se penche sur le sort des femmes au Soudan du Sud depuis très longtemps. La délégation irlandaise préside le Conseil de sécurité le mois où l'Assemblée générale tient sa semaine de haut niveau, et traditionnellement, la majorité des délégations sont dirigées par des hommes. Le Soudan du Sud n'y fait pas exception : ces neuf dernières années, notre délégation à l'Assemblée générale avait à sa tête un homme.

Cette année, toutefois, je suis fier d'annoncer au Conseil de sécurité que notre délégation sera dirigée par la Vice-Présidente de la République du Soudan du Sud, S. E. M^{me} Rebecca Nyandeng Garang de Mabior. Qui plus est, elle sera à la tête d'une délégation de haut niveau comprenant cinq femmes ministres qui sont membres du Gouvernement actuel. C'est une source de fierté, car

nous avons toujours assuré au Conseil que l'engagement que nous avons pris d'assurer une représentation des femmes à hauteur de 35 % était une promesse que nous prenions très au sérieux et, à mesure que nous avancerons dans le processus de paix et unirons nos communautés, ce pourcentage ne cessera de croître.

Pour terminer, j'encourage les délégations des membres du Conseil de sécurité à rencontrer bilatéralement, si le temps et les règles relatives à la maladie à

coronavirus (COVID-19) le permettent, les membres de la délégation sud-soudanaise pour en savoir plus sur la situation générale dans le pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur ma liste.

Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 11 h 45.